

## TARIFS ET REGLEMENT DE LA GARDERIE - 2017/2018

### 1 – Tarifs

2 régimes :

- Occasionnel : si votre enfant ne doit rester qu'un soir par semaine ou de façon irrégulière.
- Forfait : si votre enfant reste de façon régulière tout au long de l'année

	Régime occasionnel			Régime forfait		
	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + soir
Tarif jour	1,00 €	3,00 €	4,00 €	0,68 €	1,55 €	1,79 €
Tarif mois	16,00 €	48,00 €	64,00 €	11,00 €	25,00 €	29,20 €
Tarif année (9 mois)	146,00 €	438,00 €	584,00 €	100,00 €	226,00 €	262,00 €
- 15 % 2ème enfant				85,00 €	192,10 €	222,70 €
- 15 % 3ème enfant				72,20 €	163,30 €	189,30 €

Réductions pour le régime forfait annuel uniquement : - 15 % pour le 2ème enfant  
- 15% pour le 3ème enfant

### 2 – Conditions de règlement et inscription

- le régime occasionnel : l'enfant est inscrit le jour-même. Un relevé des enfants présents est fait quotidiennement. Une facture est faite en fin de mois ou de trimestre. En cas de paiement par prélèvement, le montant sera ajouté au prélèvement du mois suivant.

- le régime forfaitaire : vous inscrivez votre (vos) enfant (s) à l'année, la facturation est faite avec les autres frais (contributions familles, etc...). En cas de paiement par prélèvement, le montant du forfait est ajouté.

- Cas particulier : inscription au mois (attention aux vacances). Vous inscrivez votre enfant pour un mois seulement, une facture est faite en fin de mois.

### 3 – Horaires

La garderie est payante de 17h à 18h.

Seuls les enfants qui restent à la garderie après l'aide personnalisée sont concernés.

Un temps est réservé pour les devoirs pour les élèves du CP au CM2 de 17h à 17h30. Sauf si votre enfant a une activité, les enfants d'élémentaire et leur petit frère/sœur ne peuvent être récupérés entre 17h et 17h30 pour laisser ce temps calme propice aux devoirs.

Les enfants de maternelle (sans frères et sœurs) peuvent être récupérés à tout moment.

Tous les enfants peuvent être récupérés à tout moment entre 17h30 et 18h.

### 4 – Lieux de surveillance

- Entre 16h15 et 17h, les enfants sont gardés dans la cour (ou salle polyvalente l'hiver).

- Entre 17h et 17h30 : les maternelles sont gardés dans la salle d'accueil de petite section. Les élémentaires font leurs devoirs dans la salle polyvalente.

- Entre 17h30 et 18h : tous les enfants sont gardés dans la cour (ou salle polyvalente l'hiver)

#### 5 – Personnels de surveillance

Les personnes qui surveillent font partie du personnel OGEC de l'école.

Elles sont 2 en permanence dans l'école. De 17h à 17h30 une personne surveille les maternelles, une autre les élémentaires dans 2 lieux séparés.

#### 6 – Les devoirs

- Les élèves des classes élémentaires (CP au CM2) sont regroupés en salle polyvalente ou dans une salle de classe de 17h à 17h30 pour leur laisser la possibilité de faire leurs devoirs.

- La personne de surveillance peut faire réciter une leçon, redire une consigne mais n'étant pas un enseignant il ne peut lui être exigé d'expliquer une notion ou faire une leçon.

- Un enfant qui dit ne pas avoir de devoirs ne sera pas forcé à les faire ou à montrer son agenda (ou cahier de textes) mais il lui sera demandé de bien vérifier.

- Pour les élèves de CP. En début d'année, ils sont avec les autres et peuvent faire des dessins, dans le calme. Vu qu'ils ne sont pas autonomes dans la lecture, il ne sera pas possible de les faire travailler jusqu'à ce qu'ils puissent faire des devoirs tous seuls.

Il est de la responsabilité des parents de vérifier tous les soirs que les devoirs soient faits correctement.

Veillez retourner le premier coupon pour confirmer que vous avez pris connaissance du présent document.

Vous ne retournez le deuxième coupon que pour l'inscription de votre enfant à la garderie pour le régime forfait uniquement.

Aucune inscription préalable n'est nécessaire pour le régime occasionnel.

---

### **ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

Mr et Mme : ..... parents de l'enfant (des enfants) :

.....reconnaissent avoir pris connaissance des tarifs et conditions de la garderie et les acceptent.

Signatures

Date :

---

### **ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

INSCRIPTION A LA GARDERIE – Régime forfait uniquement – Merci d'entourer votre choix

Pour l'année 2017-2018 :    - Matin : 100 €            - Soir : 226 €            - Matin + soir : 262 €

Pour le mois de ..... :    - Matin : 11 €            - Soir : 25 €            - Matin + soir : 29.20 €

Nombre d'enfants\* : .....

\* la réduction sera faite automatiquement en fonction du nombre d'enfants inscrits